

EN BREF

Rencontre Fraise Sud-Est

Initialement prévue le 27 novembre, la rencontre organisée par l'Aprél est reportée le vendredi 15 janvier à 14 h à la Chambre d'Agriculture de Vaucluse à Avignon.

Xylella fastidiosa :

le LDA 13 agréé

Dans le cadre de la surveillance de la bactérie *Xylella fastidiosa*, le ministère de l'Agriculture vient de donner l'agrément au Laboratoire départemental d'analyses des Bouches-du-Rhône pour la mission de recherche de la "bactérie tueuse d'Olivier". Le LDA13 est le seul laboratoire agréé pour la recherche de la *Xylella fastidiosa* dans le Grand Sud. Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, accompagnée d'un représentant de la Chambre d'agriculture et d'Olivier Naslès président de l'Afidol, ont organisé mercredi 25 novembre une visite de ce laboratoire de santé publique situé à Marseille.

AG de Coop de France

Alpes Méditerranée

La prochaine assemblée générale de Coop de France Alpes Méditerranée se tiendra vendredi 4 décembre à la Maison familiale et rurale, domaine de Garachon, 13410 Lambesc, en présence de Thierry Blandinière, directeur général d'InVivo. Les participants sont attendus à 8 h 45. Quatre thématiques seront abordées : Fondalim : un partenariat efficace face à l'augmentation des inégalités sociales ; le foncier : une problématique territoriale, sociétale, économique ; la formation : les coopératives, des outils économiques performants par l'acquisition de compétences des administrateurs ; la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) : un outil d'amélioration sur l'impact social et environnemental tout en dopant les performances économiques. A l'issue de cette rencontre, un buffet sera offert aux participants.

Anticiper et préparer

sa retraite : un enjeu majeur dans le Var

Plus de 30 % des exploitants dans le Var ont 60 ans et plus. Anticiper et préparer sa retraite, la cessation de son activité et la transmission de son exploitation sont donc des enjeux majeurs. Afin de les accompagner, la Chambre d'agriculture du Var a conçu une formation spécifique de 3 jours les 1^{er}, 5 et 10 décembre à Barjols. Contact : Aurélie Grech : 06 14 52 09 17 ou aurelie.grech@var.chambagri.fr

Créer ou moderniser des ouvrages hydrauliques en Artuby Verdon

Sur le territoire Artuby Verdon, la sécurisation des surfaces irriguées est une priorité. En 2015, une étude d'opportunité et de faisabilité d'ouvrages hydrauliques agricoles a été réalisée par la SCP sur le canton de Comps. En complément, un diagnostic agricole, et plus précisément une étude prospective des potentialités d'irrigation agricole du territoire a été réalisé par la Chambre d'agriculture du Var en partenariat avec la Communauté de communes d'Artuby Verdon* ; ces deux outils - étude et diagnostic - constituant un outil d'aide à la décision complet pour les décideurs locaux en matière d'aménagement d'ouvrages hydrauliques agricoles. A ce jour, 4 projets de création d'ouvrages de retenues collectives de substitution ou d'optimisation d'ouvrages existants sont identifiés. Verdict en mars 2016 lors de la remise des dernières études.

*Communes de Bargème, Châteauvieux, Comps-sur-Artuby, La Bastide, La Martre, la Roque-Escaplon, Le Bourguet, Brenon, Tringance.

CAMPAGNOL

Le choix des armes

Entre les aménagements favorisant les prédateurs et les méthodes plus directes, la panoplie de lutte s'étoffe.



Producteurs et conseillers agricoles de la région Paca, du Languedoc-Roussillon et de Rhône-Alpes autour de Raphaël Paut de l'Inra, Jean-François Noblet fondateur de la Frapna (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) et Michel Jay du CTIFL.

En région méditerranéenne, maraîchers et agriculteurs sont confrontés à un fléau qui semble gagner du terrain. La présence du campagnol provençal dans les cultures légumières et les vergers n'est pourtant pas nouvelle. Mais si l'on pensait le petit rongeur cantonné à nos latitudes, ses dégâts de plus en plus fréquents sont aujourd'hui aussi observés plus largement dans le territoire.

Avec les restrictions d'utilisation de la lutte chimique, la recherche de méthodes alternatives et de nouvelles solutions techniques s'est accélérée dernièrement. Mais la lutte n'est pas gagnée pour autant. On ne dispose encore que peu d'éléments sur le campagnol provençal à la différence des autres espèces de campagnols pour lesquelles la littérature est mieux fournie. Les stations du Grab et de La Pugère ont cependant travaillé sur la régulation des populations de ce rongeur. Une journée consacrée aux méthodes de régulation du ravageur vertébré a permis de faire le tour de la question.

Accueillir les prédateurs

Dans le cadre du projet pilote du domaine de la Durette, dédié à l'agroforesterie maraîchère, différents aménagements sont réalisés. L'objectif de la plateforme de dé-

monstration agro-écologique située à côté du Grab est notamment "d'observer en quoi la réintroduction d'une diversité botanique peut s'avérer favorable à l'installation d'une diversité d'auxiliaires, pour moins traiter", explique Raphaël Paut en charge de ces aménagements. Plusieurs d'entre eux concernent des infrastructures visant à attirer durablement tout un cortège de prédateurs du petit rongeur. La lutte directe étant assez chronophage, les responsables du projet ont pris le parti de multiplier dans ce secteur très impacté par le campagnol provençal l'installation de perchoirs pour l'affût des rapaces, de nichoirs spécifiques par espèces, d'abris adaptés aux petits mustélidés (foines, belettes, hermines) ou encore de points d'eau. Les campa-



Le piège à guillotine Topcat® de la société Andermatt.



Tas de pierres ou de branches à proximité de ronciers peuvent constituer des refuges pour les petits mustélidés, spécialistes de la chasse aux campagnols et qui, en famille sont capables de consommer 10 à 50 campagnols par semaine.

gnols entrent en effet dans le régime alimentaire de nombreux prédateurs. Qu'ils soient spécialistes comme la belette ou le hibou moyen-duc, ou généraliste comme la chouette effraie et le renard, ils présentent un vrai potentiel pour lutter efficacement contre les campagnols. C'est justement leur diversité qui peut faire leur efficacité. L'arrivée prochaine de deux agriculteurs pour gérer la ferme de la Durette dira si les aménagements privilégiés sur le site pilote sont à la hauteur des attentes.

La lutte contre le campagnol provençal ne se résume pas aux actions qui encouragent la présence d'espèces prédatrices et favorisent leurs habitats. La journée 'campagnol' qui s'est poursuivie à la station La Pugère a passé en revue d'autres méthodes, plus actives.

Guillotine, pièges et glace carbonique

Si la détection de galeries et de nids avec des chiens ratiers ou de type berger peut être un moyen écologique envisageable pour chasser le campagnol provençal, la méthode demande un apprentissage spécifique et ne peut être considérée comme une solution radicale. Alors en matière de piégeage, plusieurs solutions sont présentes sur le marché. Celles de la société Andermatt notamment. Elle a développé une gamme de trois solutions, le Topcat®, le Topsisnap® et le Standby®. Le premier bien connu est à la fois simple, fiable et dispose d'un déclenchement extrêmement sensible (l'animal est tué sur le coup). Le piège qui fonctionne comme une guillotine et s'installe avec une tarière est prévu pour les galeries repérées grâce à une sonde. Pour un piégeage en surface, la société suisse propose le Topsisnap®. Ces deux pièges efficaces, mais non sélectifs, demandent aussi d'être relevés plusieurs fois par jour. Avec le Standby®, sorte de piège à campagnols et garde-manger pour prédateurs, Andermatt commercialise une solution originale. Ce dispositif sera plus indiqué pour des espaces plus petits et clos de préférence.

Autre procédé, non encore homologué mais qui pourrait s'avérer re-



L'installation d'un perchoir (2,5 m de hauteur) pour une surface de 500 m² peut maintenir les pullulations de campagnols dans un seuil acceptable.

Une lutte collective

Pour lutter contre les populations de campagnols nuisibles, un arrêté est en vigueur depuis le 14 mai 2014. Les mesures préventives et alternatives, le raisonnement des pratiques (évaluation du risque et comptages) ainsi que la lutte chimique (produits phytopharmaceutiques contenant de la bromadiolone) y sont définies. L'organisation de cette lutte collective et sa mise en place sont confiées à la Fredon Paca qui s'appuie sur l'engagement des agriculteurs concernés

doutable en cas de niveaux de population très élevés : la glace carbonique.

Considérée comme neutre en carbone et respectueuse de l'environnement, la technique proposée par la société Yara consiste à disposer des bâtonnets de CO₂ à l'état solide dans des entrées de galeries. Une fois libéré après quelques minutes, le gaz agit dans ces espaces confinés provoquant une anoxie radicale chez les campagnols. Le Myodox est actuellement en cours de validation dans le cadre d'une AMM dérogative pour une période de 120 jours.

Répulsifs, porte-greffes et protection individuelle

L'appétit marqué du ravageur pour les racines des arbres fruitiers entraînant des affaiblissements et des mortalités, a conduit le Grab à tester différentes stratégies plus ou moins efficaces. Le travail du sol autour des arbres combiné avec l'apport d'ail, sous forme d'extrait incorporés au sol, a montré des résultats intéressants. Cette technique ne peut toutefois constituer une protection absolue. Des essais pour déterminer l'appétence du matériel végétal du pommier ont été aussi une piste et ont permis d'observer un moindre intérêt du campagnol provençal pour le EM 7 à la différence des M 9, EM 26 et PI 80.

Enfin, une méthode faisant appel à une protection individualisée grillagée destinée à entourer le système racinaire des fruitiers ainsi que le collet a été expérimentée à La Pugère.

Cette solution visant à protéger directement les arbres a été testée avec succès sur les porte-greffes EM7 et PI 80. Durable et efficace, ce dispositif ne semble pas avoir contraint le développement racinaire ni pénalisé la production des arbres qui est suivie depuis 2008. La protection demandera toutefois une mise en place dès la plantation. Pour les agriculteurs impactés par le rongeur, le choix des méthodes s'étoffe. Mais avec des niveaux de population quelque fois très élevés et en agriculture biologique, c'est la combinaison d'un aménagement des parcelles, d'une lutte préventive, et plus directe, qui permettra de réguler les populations. ■

E. DELARUE